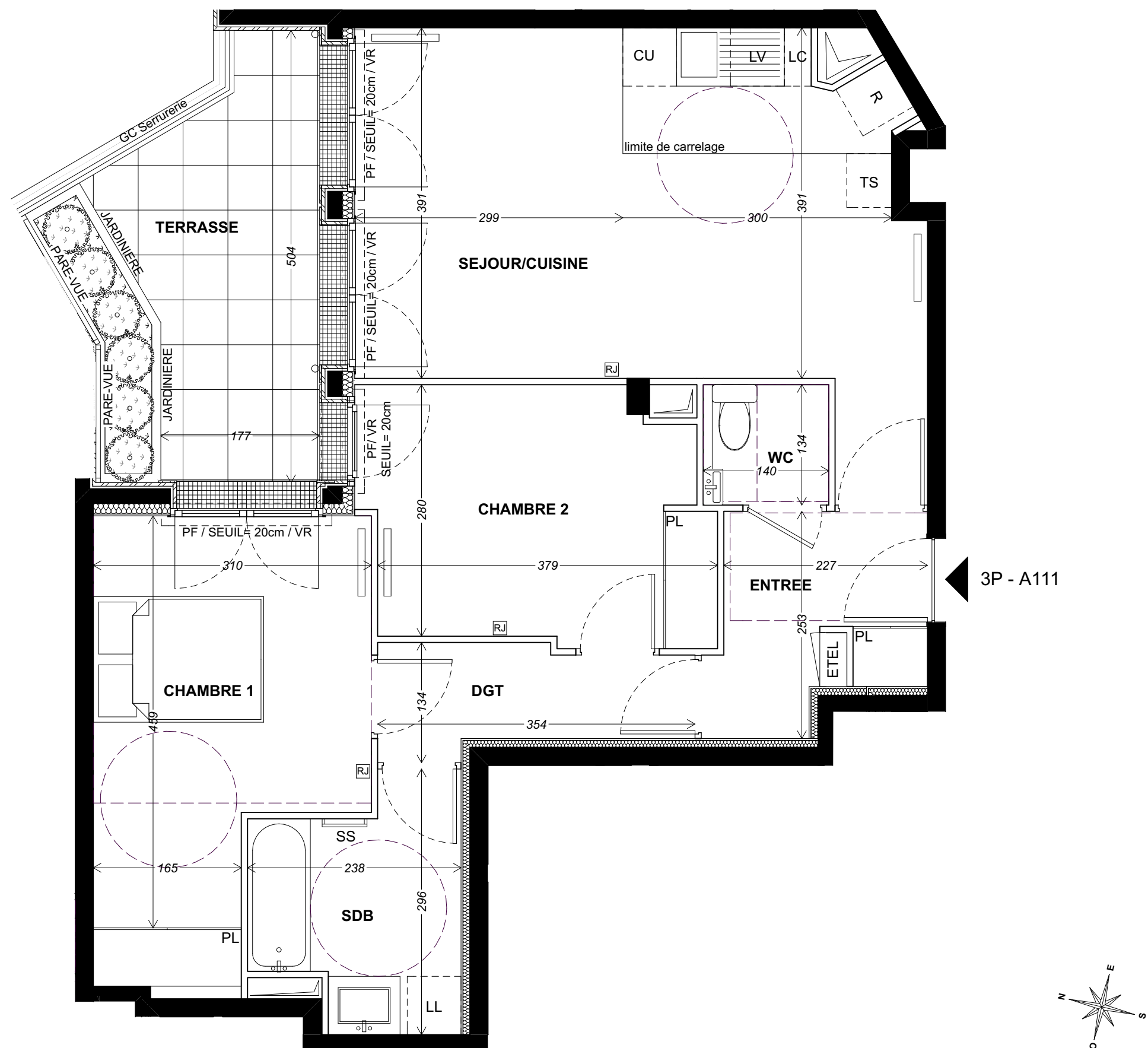
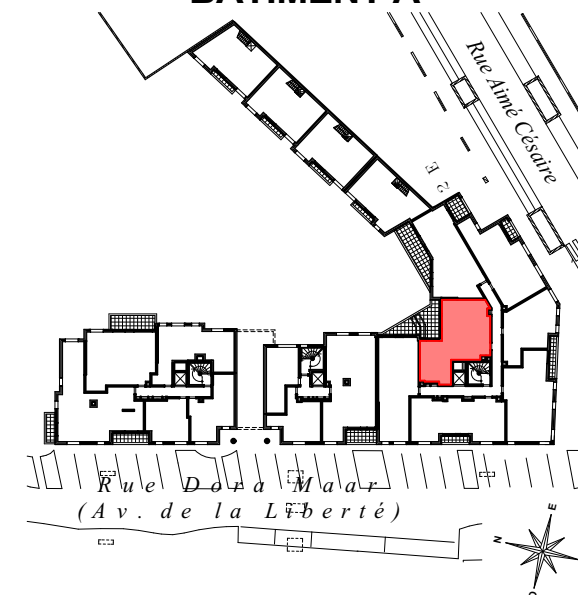




Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, structurelles, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, poteaux et murs porteurs, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif, et ne seront définitifs qu'une fois l'ensemble des études techniques finalisé. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



BATIMENT A



HALL A1

APPARTEMENT 3 PIECES n° A111 au 1^{er} étage

ENTREE	5,0
SEJOUR/CUISINE	25,1
DGT	3,8
CHAMBRE 1	13,6
CHAMBRE 2	10,6
SDB	5,6
WC	1,9

SURFACE TOTALE HABITABLE 65,6 m²

TERRASSE 9,2

SURFACE TOTALE PRIVATIVE 74,8 m²

LEGENDE

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	— Radiateur
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	LL : Lave Linge
ETEL: Tableau électrique	CU : Cuisson
PL : Placard	TS : Espace tri selectif
Poutre	LC : Linéaire complémentaire

Indice A Mai 2018

Echelle : 1:50



DGM & Associés
A. DELAIRE - V. MAUER

